



bluenove
opening organizations:

**Usbek
& Rica**



avec
le soutien
du



**POUR UNE ÉCOLOGIE
EN ACTIONS**

ON ACCÉLÈRE !

**Plus que jamais unis
pour la transformation
écologique.**

Cycle 2024

Synthèse des échanges de la rencontre du mercredi 5 juin 2024

LA COOPÉRATION : LE LEVIER MAJEUR DU PASSAGE À L'ACTION

Le 5 juin dernier, près de 50 membres du collectif « **+1, pour une écologie en actions** » se sont réunis à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement dans les locaux de Terra Academia, en présence de son Président, Jean-Michel Blanquer.

Cette rencontre a été l'occasion de partager les résultats de la deuxième édition du baromètre de la Transformation Écologique. **Pour 66% des habitants du monde, les coûts des conséquences du dérèglement climatique et des pollutions vont être plus importants que les investissements nécessaires à la transformation écologique : l'inaction coûtera plus cher que l'action.** Et les répondants attendent une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes : individus, États, collectivités locales, entreprises, instances mondiales.

Forts de ce constat, les membres du collectif « +1, pour une écologie en actions » ont échangé, dans le cadre d'un atelier d'intelligence collective, sur les leviers permettant d'accélérer la coopération au service de la transformation écologique.

Il en est ressorti 9 règles d'or à suivre pour faire de la coopération le levier majeur d'une action efficace et réussie.

LES 9 RÈGLES D'OR DE LA COOPÉRATION

issues du travail du collectif +1 réuni le 5 juin à Terra Academia



1 La coopération émerge d'une **ambition commune.**

À l'origine d'une coopération, il doit y avoir une cause qui dépasse les organisations et les acteurs qui se réunissent autour de la table. Il faut idéalement prendre le temps de définir cette cause, de la problématiser, de s'aligner avec les acteurs impliqués, de trouver un terrain de jeu commun.

2 La coopération ne part pas toujours d'un projet concret. Elle peut commencer par **une rencontre.**

Qu'est-ce qui initie la coopération ? L'envie, le désir de s'engager ensemble. Ce désir peut être motivé par la cause, les défis à résoudre. Mais parfois, ce sont les rencontres, l'envie de travailler ensemble, de mailler les expériences, qui vont lancer une première graine de coopération.

3 La coopération passe par **l'identification de ses alliés...**

Il faut prendre le temps de « cartographier » les acteurs susceptibles d'être intéressés et pertinents pour le projet mené. Sur la base de quels critères ? En identifiant ceux qui ont un intérêt dans le projet et la cause défendue, et ceux qui peuvent avoir une influence importante sur le projet.

4 Mais la coopération passe aussi par **l'identification de points de vue divergents.**

Comprendre pourquoi le projet n'est pas admis, donner une place à la controverse, décrypter les raisons de ces dissensus, et les résoudre ensemble, c'est assurer, une fois résolues, une capacité plus importante à le mettre en œuvre.





5

La coopération passe par la diversité des profils et des expériences.

La diversité des profils a deux principales vertus. D'abord, partir de différents vécus, pour identifier et anticiper une pluralité de problématiques possibles, de défis, d'enjeux. Ensuite, s'enrichir de chacun pour innover et détecter les opportunités auxquelles nous n'aurions pas pensé au départ.

6

La coopération signifie trouver et parler un langage commun.

La question du langage est cruciale pour se comprendre et pouvoir agir ensemble. Il faut donc s'assurer d'avoir la même compréhension des enjeux et des solutions à mettre en œuvre. Ne pas hésiter à reformuler et à vérifier la bonne compréhension et le bon alignement de tous !



7

La coopération demande de l'énergie, mais elle en fait gagner sur le long terme.

Coopérer demande un effort de mobilisation des parties prenantes. Certaines sont essentielles à la réussite du projet, même si elles ne sont pas les plus impliquées. Il faut se mettre en action pour les engager, tout au long du projet. Comment ? Par la *conviction* - argumenter autour des avantages du projet - ou par la *narration* - la mise en récit du projet, l'inscrire au service d'une cause qui le dépasse.



8

La coopération doit s'inscrire dans le temps long.

Coopérer demande d'accueillir de nouveaux acteurs et de nouveaux collectifs. Il faut parfois savoir réaligner les intérêts. Cela peut être long à mettre en place, mais c'est seulement sur la durée que cette coopération portera ses fruits. Cet investissement dans le temps est clé, car il permet à toutes les parties prenantes d'être rapidement, facilement et durablement alignées sur les actions à mener et décisions à prendre.

9

La coopération doit s'incarner sur une échelle locale.

Même si l'on mène des projets stratégiques ou de grande échelle, les dynamiques de coopération doivent s'ancre au cœur des territoires. D'abord parce que les transformations profondes se réalisent toujours au niveau local. Et parce que les dynamiques de coopération passent par des rencontres physiques, incarnées, des expériences partagées. Cette coopération locale peut passer par un lieu dédié. Il constitue un objet commun à toutes les parties prenantes. En cela, les tiers-lieux représentent le parfait lieu d'accueil pour ce type de rencontres.



Jean-Michel Blanquer,
Président de Terra Academia

“Terra Academia, une école qui forme aux métiers de la transformation écologique en s’adaptant aux besoins de chaque territoire”

- La transformation écologique, c’est une reconfiguration totale des métiers et des compétences. D’ici 2030, c’est **8 millions d’emplois bouleversés et 400 000 nouveaux emplois créés**. C’est aussi de nouvelles compétences à acquérir partout dans les territoires.
- C’est ce qui a poussé Veolia à fonder une école adaptée aux défis du XXI^{ème} siècle. Cette école et accélérateur va proposer des programmes adaptés aux besoins de chaque territoire.
- Chaque campus implanté dans les 15 régions françaises à horizon 2030 sera la fois un lieu d’innovation, de formation par la pratique, de rencontres avec l’écosystème de la transformation écologique, avec le grand public, un lieu qui rend ces nouveaux métiers attractifs.



Laurence Bedeau,
Associée ELABE

“La coopération est perçue comme une condition sine qua non de la transition écologique”

- L’insécurité écologique et climatique balaye le monde. L’expérience de conditions de vie de plus en plus rudes, de dommages sanitaires et de pertes matérielles fait progresser la conviction qu’il y a plus à perdre à ne rien faire qu’à agir. 66% des habitants du monde sont aujourd’hui convaincus que le coût sanitaire, économique et social de l’inaction écologique dépassera celui des investissements nécessaires à la transition écologique.
- L’obtention de résultats concrets au bénéfice de la santé et de la qualité de vie est jugée dépendante de la capacité des parties prenantes à travailler ensemble, chacun disposant d’un devoir d’action propre à ses moyens et à ses responsabilités. Dans tous les pays du monde, l’attente est forte d’un engagement conjoint des Etats, collectivités locales, associations, entreprises et citoyens.

(Baromètre de la Transformation Ecologique Veolia/ Elabe 2024)



Fanny Demulier,
Directrice Raison d'être et
parties prenantes de Veolia



Romain Prudent,
Directeur Communication
France de Veolia



Romain Ascione,
Directeur du développement France de Veolia
Zone France et déchets spéciaux Europe

“La coopération est devenue essentielle pour passer à l'action”

- Lorsque nous avons lancé +1, **nous y croyions**. Aujourd'hui, avec ses plus de 300 parties prenantes engagées dans le dispositif, ses 12 collectifs créés dans 8 géographies différentes, plus de 120 heures de dialogue organisées en collectif, **nous en sommes convaincus**.
- +1, c'est une méthode et un collectif. Cette approche coopérative peut s'appliquer à de nombreux contextes et problématiques.
- Deux illustrations emblématiques de la démarche :
 - **Eco d'eau**, projet impulsé par le collectif +1 en France pour lancer une dynamique fédératrice sur la sobriété des usages de l'eau. Elle a permis de sensibiliser 10 millions de Français aux éco-gestes et mobilise collectivités, entreprises, associations et citoyens engagés pour la préservation de l'eau.
 - **Arianeo**, centre de valorisation des déchets de la Métropole Nice Côte d'Azur qui démontre que la gouvernance multi parties prenantes est possible, et même source de valeur et d'engagements !



Pierre Victoria,
Ancien Président de la plateforme
nationale pour la RSE

“Coopérer oui, mais au service du bien commun”

- Cette année, un événement est passé relativement inaperçu : HEC a fait d'Edward Freeman un Docteur Honoris Causa. Edward Freeman, c'est celui qui a conçu la fameuse **théorie des parties prenantes**, qui stipule que l'entreprise n'appartient pas qu'à ses actionnaires, mais à tous ses parties prenantes.
- Cette théorie date d'il y a **40 ans, et pourtant, nous avons mis longtemps à la comprendre et à s'en imprégner. Pourquoi ?**
- Une explication : Freeman a pensé l'entreprise comme un **simple acteur économique**, et n'a évoqué que son **fonctionnement, sans penser réellement à son utilité, à sa finalité**. Il est très intéressant de mettre en lumière les liens de l'entreprise avec ses parties prenantes. Mais il est aussi important de préciser au service de quoi ?
- À mon avis, au service d'une utilité sociétale qui la dépasse. C'est ainsi que prendra sens cette théorie des parties prenantes : **lorsque cette coopération se placera pour toutes les entreprises au service du bien commun et de l'intérêt général**.

C'est le sens du collectif +1 !



**POUR UNE ÉCOLOGIE
EN ACTIONS**

UNE INNOVATION DE VEOLIA POUR FÉDÉRER, ENGAGER SES PARTIES PRENANTES ET ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE



UN COLLECTIF DE MEMBRES +1

panel de parties prenantes réunies pour identifier des actions concrètes au service de la transformation écologique, et décliné dans 8 BUs.



UNE MÉTHODE EN *OPEN SOURCE*

qui s'adapte à de nombreux contextes : à l'échelle d'une BU, d'un contrat ou d'un projet.



DES « +1 ACTIONS » (PAR PROBLÉMATIQUE)

à l'origine de nouveaux collectifs tels que « **+1 Arianeo** », ouverture inédite de la gouvernance d'un contrat aux parties prenantes à Nice. ; « **+1 représentants du personnel** », pour soutenir le dialogue social ou encore « **+1 Inspire 24-27** » dédié au programme stratégique du Groupe, GreenUp.

12

COLLECTIFS

dans 8 géographies différentes, de l'Australie au Japon en passant par l'Irlande ou la Colombie

300

PARTIES PRENANTES

réunies à 30 occasions

+ de 120

HEURES

de dialogue en collectif

x2

un objectif de doublement du nombre de collectifs +1 d'ici 4 ans inscrit dans le programme GreenUp



veolia.com/plus1